

plus vive, et particulièrement sa grande bonté de cœur. Je m'associe à ceux qui ont souligné les tribulations de sa race en ces récentes années; il est probable, à mon avis, que son esprit et son cœur en aient été affectés au point que sa fin en ait été hâtée. Je pourrais au surplus parler de sa générosité—j'ai été à même de l'apprécier plus d'une fois—cette générosité dont il faisait preuve, non seulement dans les choses matérielles, mais dans les jugements qu'il portait sur ceux avec qui il était en relations. Je pourrais rappeler son esprit de tolérance, esprit ouvert et libre à l'égard de ceux qui ne partageaient pas son avis, ainsi que sa loyauté envers son parti, qui ne se démentait jamais, et sa loyauté à l'égard de ses amis, qui était tout aussi parfaite. Et ses amis étaient légion. Avoir connu Sam Jacobs, c'est l'avoir aimé. On se réclamait d'en être l'ami comme d'un privilège. Ses talents d'avocat et de parlementaire étaient bien connus. Son sens du devoir était remarquable et ne s'est jamais démenti. On a beaucoup parlé, et avec raison, je crois, de l'esprit pétillant et spontané dont il animait les débats de cette Chambre au début de sa carrière, contribuant ainsi à les rendre plus agréables et se montrant invariablement charmant camarade.

Dans un pays comme le nôtre, peuplé de races diverses—et je puis me permettre d'exprimer quelque satisfaction à cet égard—races que nous avons l'espoir de voir se fondre graduellement en un peuple caractéristique ou typique, je crois que M. Jacobs laissera la mémoire d'un citoyen exemplaire; avec votre permission, monsieur l'Orateur, j'aimerais donner ici une expression à la sensation de vide que sa disparition m'a causée et joindre mon propre témoignage de sympathie et de regret à celui que les honorables membres de la Chambre ont déjà rendu à sa famille.

M. PETER BERCOVITCH (Cartier): Monsieur l'Orateur, je croirais manquer au premier de mes devoirs envers mes commettants de la circonscription de Cartier, qui m'ont choisi avec tant d'unanimité et de courtoisie comme leur représentant, si je m'abstenaient maintenant de dire au moins quelques mots au sujet de mon regretté et bien-aimé prédécesseur.

J'ai connu M. Jacobs pour ainsi dire ma vie durant, et il s'est révélé à la fois philanthrope, habile avocat et digne parlementaire. Comme philanthrope, M. Jacobs s'intéressait passionnément aux questions sociales; il cherchait toujours à assister le miséreux, à secourir le déshérité du sort, toujours en quête de quelqu'un à aider et à qui faire du bien. Je sais que plusieurs jeunes gens de Montréal doivent à la générosité de feu mon prédé-

[L'hon. M. Euler.]

cesseur leur formation intellectuelle et leur formation professionnelle. Je sais que M. Jacobs a aidé plusieurs familles de Montréal, et sans qu'il en parût, à se remettre sur pied et à gagner leur subsistance. On l'a dit, M. Jacobs était à la fois tendre et bon, et rien ne lui plaisait davantage que de pouvoir être utile à son prochain.

Comme avocat, j'ai eu souvent à combattre M. Jacobs devant les tribunaux, et je suis à même d'affirmer qu'aucun membre du barreau de Montréal ne s'est jamais montré plus que lui jaloux des meilleures traditions de sa profession. Samuel Jacobs n'aurait jamais voulu abuser de son adversaire. Il professait le plus profond respect pour l'autorité, sentiment qu'il a toujours entretenu à l'endroit des magistrats qui présidaient les tribunaux devant lesquels il a plaidé. Sa façon de préparer ses causes, tant pour les faits que pour les principes en question, visait sans cesse à faciliter le plus possible la tâche des magistrats.

Ses qualités de parlementaire, je les admirais de loin. Je sais qu'il s'était créé une excellente réputation aux Communes et les hommages que viennent de lui rendre ici les chefs des différents groupes indiquent bien en quelle grande estime on le tenait dans tous les milieux du Parlement. M. Jacobs était peut-être l'homme le plus aimé de la circonscription de Cartier. Ses électeurs avaient pour lui un véritable culte et les candidats qui disputaient ce siège ne tardaient pas à se rendre compte qu'ils avaient en lui un adversaire formidable. Je me demande si aucun de ceux qui firent la lutte à M. Jacobs a jamais réussi à conserver son dépôt. Il était si avantageusement connu de ses électeurs que la nouvelle de sa mort plongea tout le monde dans un deuil profond.

Je tiens à remercier le très honorable leader de la Chambre (M. Mackenzie King), le chef de l'opposition (M. Manion) ainsi que tous les honorables préopinants, des bonnes paroles qu'ils ont eues à l'endroit de ma race. Je me permets de les remercier également du magnifique hommage qu'ils viennent de rendre à un Canadien dévoué qui fut, en même temps qu'un fervent de la religion de ses aïeux, un gentilhomme dans toute la force du terme.

CONTRAT DE LA MITRAILLEUSE BREN—RAPPORT DE
M. LE JUGE COMMISSAIRE DAVIS

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je demande à déposer sur le bureau de la Chambre des exemplaires du rapport de Son Honneur le juge Henry Hague Davis, le commissaire chargé en vertu du décret du Conseil n° 2251, daté le 1er septembre 1938, de faire enquête au sujet du contrat